



Assemblée générale

Distr. générale
2 décembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Point 164 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'organisation d'un référendum
au Sahara occidental

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies **pour l'organisation d'un référendum au Sahara** **occidental pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020** **au 30 juin 2021**

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat.	5
A. Considérations générales	5
B. Utilisation des crédits	5
C. Activités d'appui de la Mission	8
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	10
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	10
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	11
III. Exécution du budget	28
A. Ressources financières	28
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	29
C. Évolution des dépenses mensuelles	30
D. Autres produits et ajustements	30
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	31
F. Contributions non budgétisées	31



IV. Analyse des écarts	32
V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	34
VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/305	35

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué de s'acquitter des tâches prescrites par le Conseil de sécurité dans ses résolutions 2494 (2019) et 2548 (2020), qui consistaient notamment à surveiller les activités des parties au moyen de patrouilles terrestres et aériennes effectuées par des observateurs militaires pour garantir le respect de l'accord de cessez-le-feu, et de contribuer à la recherche d'une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental en créant des conditions favorables à l'action menée par l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général pour le Sahara occidental. Elle a également suivi l'évolution de la situation dans sa zone de responsabilité et en a rendu compte, et établi des rapports analytiques et thématiques sur la situation et sur les faits nouveaux survenus au Sahara occidental ou ayant une incidence sur la région. Par l'intermédiaire de son service de la lutte antimines, elle a poursuivi ses opérations de lutte contre les mines malgré les difficultés qu'a entraînées la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19). En raison de la reprise des hostilités en novembre 2020, les activités régulières de lutte antimines ont été suspendues à l'est du mur de sable. La Mission a pris des dispositions pour être en mesure de fournir un soutien logistique au programme de mesures de confiance mis en place par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés.

Les dépenses de la MINURSO pour l'exercice considéré se sont élevées à 56,2 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution du budget de 97,8 % (contre des dépenses d'un montant de 55,7 millions de dollars et un taux d'exécution du budget de 98,9 % pour l'exercice 2019/20).

Le solde inutilisé de 1 284 900 dollars s'explique par : a) le coût inférieur aux prévisions de la location et de l'exploitation d'un hélicoptère ; b) le prix moyen du carburant moins élevé que prévu ; c) le nombre d'heures de vol effectuées inférieur aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités.

La sous-utilisation des crédits a été contrebalancée par : a) l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national en application des barèmes des traitements entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020 et le taux de change défavorable des dirhams marocains par rapport au dollar des États-Unis ; b) des dépenses de personnel plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan international, l'indemnité de poste ayant augmenté pendant l'exercice ; c) l'acquisition de systèmes électriques hybrides diesel aux fins de l'accélération la mise en œuvre du plan d'action de la Mission pour l'environnement, le remplacement de groupes électrogènes devenus obsolètes, le coût plus élevé des pièces de rechange et l'acquisition de structures préfabriquées aux fins de l'amélioration des conditions de vie dans les bases d'opérations.

Exécution du budget : ressources financières(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	7 664,5	7 201,1	463,4	6,0
Personnel civil	21 011,7	22 058,0	(1 046,3)	(5,0)
Dépenses opérationnelles	28 848,5	26 980,7	1 867,8	6,5
Montant brut	57 524,7	56 239,8	1 284,9	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 527,6	2 654,5	(126,9)	(5,0)
Montant net	54 997,1	53 585,3	1 411,8	2,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	519,0	302,3	216,7	41,8
Total	58 043,7	56 542,1	1 501,6	2,6

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Observateurs militaires	218	191	12,4
Contingents	27	30	(11,1)
Police des Nations Unies	12	1	91,7
Unités de police constituées	–	–	–
Personnel recruté sur le plan international	82	74	9,8
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	2	2	–
Agents des services généraux	161	158	1,9
Volontaires des Nations Unies	18	13	27,8
Personnel fourni par des gouvernements	10	–	100

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021 (exercice 2020/21), que le Secrétaire général a présenté dans son rapport du 19 février 2020 (A/74/708), s'élevait à un montant brut de 58 112 300 dollars (montant net : 55 065 700 dollars), compte tenu de contributions volontaires en nature budgétisées d'une valeur de 519 000 dollars. Il couvrait le déploiement de 218 observateurs militaires, 27 militaires, 12 policiers des Nations Unies, 82 fonctionnaires recrutés sur le plan international, 163 fonctionnaires recrutés sur le plan national (dont 2 administrateurs), 18 Volontaires des Nations Unies et 10 membres du personnel fourni par des gouvernements.

2. Dans son rapport du 16 avril 2020, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre un crédit d'un montant brut de 57 524 700 dollars pour l'exercice 2020/21 (A/74/737/Add.1, par. 24).

3. Par sa résolution 74/294 et sa décision 74/571, l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 57 524 700 dollars (montant net : 54 997 100 dollars) destiné à financer le fonctionnement de la Mission pendant ledit exercice. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINURSO dans sa résolution 690 (1991) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a énoncé le mandat correspondant à l'exercice considéré dans ses résolutions 2494 (2019) et 2548 (2020).

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (composante civile opérationnelle, composante militaire et composante Appui).

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2020/21, effectuée sur la base des cadres de budgétisation axée sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

8. Conformément à son mandat, la MINURSO a continué, au cours de l'exercice considéré, de suivre et d'analyser l'évolution de la situation au Sahara occidental et d'en rendre compte. Toutefois, la reprise des hostilités entre le Maroc et le Front

POLISARIO en novembre 2020 ainsi que la pandémie actuelle de COVID-19 ont considérablement modifié le cadre opérationnel de la MINURSO, limitant la capacité de celle-ci à s'acquitter de son mandat.

9. La situation au Sahara occidental s'est nettement détériorée au cours de l'exercice considéré. Depuis les faits nouveaux survenus à Guerguerat en novembre 2020, les hostilités ont repris entre le Maroc et le Front POLISARIO. Dans ce contexte, les observateurs militaires de la MINURSO n'ont plus été en mesure d'accéder en toute sécurité aux zones situées à proximité du mur de sable ni à l'intérieur de la zone tampon. En plus de ces problèmes de sécurité légitimes, de nouvelles restrictions de circulation à l'est du mur de sable ont entravé la capacité de la MINURSO à s'acquitter de son mandat. Malgré des difficultés majeures, la Mission s'est encore efforcée en priorité de désamorcer les tensions dans le territoire et a continué de se concentrer sur l'observation et la collecte d'informations, et sur le dialogue avec les parties.

10. Il devient de plus en plus difficile de fournir aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable un appui en termes de logistique, d'approvisionnement et de maintenance. Arguant de raisons de sécurité, le Front POLISARIO n'a plus autorisé aucun convoi terrestre de logistique et de maintenance à l'est du mur de sable depuis novembre 2020. Les livraisons de carburant, la réparation et l'entretien des équipements et des locaux ainsi que la rotation des véhicules et le transport des équipements lourds impossibles à transporter par voie aérienne en ont été perturbés. Les restrictions touchant les vols de réapprovisionnement vers les bases d'opérations de la MINURSO à l'est du mur de sable ont également perturbé le réapprovisionnement en nourriture et la fourniture d'un appui technique, notamment dans les domaines de l'entretien préventif des véhicules, des générateurs et des infrastructures. La MINURSO a continué de discuter activement avec le Front POLISARIO afin d'obtenir l'accès logistique aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable.

11. En outre, le manque d'accès aux zones proches du mur de sable où des affrontements étaient en cours et les restrictions de circulation imposées aux observateurs militaires à l'est du mur de sable ont continué de compliquer les activités d'observation de la MINURSO. L'utilisation d'images satellitaires n'a que partiellement compensé ces difficultés.

12. Les conditions de sécurité dans la zone d'opérations de la Mission près du mur de sable ont considérablement changé après novembre 2020. Il est apparu que la principale menace pour la Mission tenait à d'éventuels incidents ne ciblant pas particulièrement les Nations Unies, tels que des tirs croisés ou des dommages collatéraux. Le Maroc et le Front POLISARIO ont tous deux réaffirmé leur attachement à la sûreté et à la sécurité du personnel et des locaux de la MINURSO.

13. Les événements survenus sur le territoire ont considérablement entravé les opérations de lutte antimines au cours de l'exercice considéré. Le 3 octobre 2020, les activités de déminage ont repris à l'est du mur de sable après avoir été suspendues au début de la pandémie de COVID-19 en raison de la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le territoire du Sahara occidental le 20 mars 2020 (S/2020/938, par. 37). Après près de cinq semaines d'opérations, les activités de lutte antimines ont de nouveau été en grande partie suspendues à l'est du mur de sable en raison de la reprise des hostilités en novembre 2020. Il est probable que les événements survenus depuis lors ont conduit à une augmentation des restes explosifs de guerre présents à travers le territoire, y compris dans des zones qui étaient précédemment considérées comme sûres, ce qui constitue une menace pour le public, le personnel et les convois logistiques de la MINURSO.

14. Au 30 juin 2021, les activités de lutte antimines restaient pour la plupart suspendues, une seule équipe d'intervention d'urgence chargée de la neutralisation des explosifs et munitions étant en activité sur le territoire (à Tifariti). Ses opérations se limitant au déploiement d'équipes effectuant des tâches de neutralisation d'urgence des explosifs et des munitions, à la vérification des itinéraires et à la diffusion à l'intention des civils de messages de sensibilisation au risque des explosifs et de prévention de la COVID-19, la MINURSO, par l'intermédiaire de son service de la lutte antimines, n'a pas pu mener d'activités de remise à disposition des terres pendant l'exercice considéré.

15. Les contraintes imposées par les parties, tant sur le plan de la communication avec les dirigeants de la Mission que sur celui de l'accès aux interlocuteurs et aux informations utiles, ont entravé l'exécution du mandat de la MINURSO et continué de peser sur les opérations et la sécurité de la Mission. La MINURSO est restée privée d'accès à tout interlocuteur local à l'ouest du mur de sable, ce qui a nui à sa capacité à recueillir des informations fiables, à évaluer la situation dans sa zone de responsabilité et à en rendre compte. Ces contraintes ont également compromis sa capacité à évaluer les conditions de sécurité et ses relations avec la population.

16. Le Système complet de planification et d'évaluation de la performance a été lancé à la MINURSO en 2020 et continue d'être activement mis en œuvre. La MINURSO a élaboré son cadre de résultats y relatif, qui définit les priorités et présente un plan d'ensemble pour l'exécution du mandat, et recueille des données sur certains indicateurs pour contribuer à suivre les progrès accomplis et à évaluer l'incidence de ses travaux dans les domaines prioritaires. Sur la base de ces données, elle a entrepris par l'intermédiaire du Système une évaluation de ses performances depuis son lancement afin d'évaluer dans quelle mesure elle a exécuté les tâches qui lui ont été confiées et de mesurer l'incidence des ressources allouées sur les performances. Elle a utilisé les données et les analyses du Système pour éclairer les rapports du Secrétaire général et participer à des exposés du Conseil de sécurité. La mise en œuvre du Système est gérée par la Cellule d'analyse conjointe de la Mission et supervisée par le (la) chef d'état-major, et le Système continuera d'être utilisé régulièrement pour mettre à jour les plans de mission, éclairer la prise de décision des dirigeantes et dirigeants et améliorer les rapports qui sont établis à l'intention du Siège et des États Membres. Cependant, la capacité de planification limitée de la Mission rend difficile la réalisation régulière d'une planification intégrée et d'évaluations des performances.

17. Le montant brut des dépenses engagées par la Mission pendant l'exercice 2020/21 s'est élevé à 56 239 800 dollars, alors que le montant brut des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 74/294 était de 57 524 700 dollars. La Mission a donc utilisé 97,8 % du montant des crédits ouverts, hors contributions volontaires en nature budgétisées.

18. L'exécution du budget de la Mission au cours de l'exercice considéré fait apparaître une sous-utilisation des crédits ouverts pour les dépenses opérationnelles, en raison : a) du coût inférieur aux prévisions de la location et de l'exploitation d'un hélicoptère et du non-paiement de frais ponctuels au titre du contrat de location d'hélicoptères ; b) du prix moyen du carburant moins élevé que prévu ; c) du nombre d'heures de vol effectuées inférieures aux prévisions en raison des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités ; d) des restrictions applicables aux voyages à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone de la mission en raison de la pandémie de COVID-19. La sous-utilisation des crédits a été partiellement contrebalancée par des dépassements de crédits liés à l'acquisition de matériel supplémentaire, notamment de nouveaux systèmes électriques hybrides diesel aux fins de l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action de la Mission

pour l'environnement, au remplacement de groupes électrogènes devenus obsolètes, à l'acquisition de deux nouvelles stations complètes de traitement des eaux, ainsi que d'ordinateurs portables supplémentaires devant faciliter l'aménagement des modalités de travail. En outre, les frais de transport ont été plus élevés que prévu, car des frais de transfert intermissions n'avaient pas été budgétisés et il a fallu payer des frais de surestaries pour les retards pris dans la procédure de dédouanement en raison des restrictions imposées dans le cadre de la pandémie de COVID-19. Le dépassement de crédits au titre du personnel civil s'explique principalement par : des dépenses de personnel plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan international, l'indemnité de poste ayant augmenté pendant l'exercice ; l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national en application des barèmes des traitements entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020 et le taux de change défavorable des dirhams marocains par rapport au dollar des États-Unis ; le versement aux Volontaires des Nations Unies d'un sursalaire pour conditions difficiles, approuvé à titre exceptionnel à compter du 1^{er} juillet 2020.

Pandémie de maladie à coronavirus

19. Dans l'ensemble, les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur les activités opérationnelles de la MINURSO sont restées modérées (S/2021/843, par. 24). La Mission a considérablement réduit sa présence à son siège à Laayoune, et des restrictions de circulation ont été imposées dans toutes les zones où la MINURSO était présente. En outre, des protocoles stricts de prévention des infections ont été mis en place concernant les membres du personnel indispensable qui devaient être physiquement présents pour accomplir leurs tâches. Bien que les restrictions de circulation et les protocoles de prévention des infections aient nécessité d'importants ajustements logistiques, la MINURSO a continué de fournir aux bases d'opérations des matériaux et services essentiels. Ainsi, la composante militaire a pu continuer à effectuer des patrouilles terrestres et aériennes adéquates tout au long de la crise. Pour surmonter les problèmes de réapprovisionnement posés par la pandémie de COVID-19, toutes les bases d'opérations situées à l'est du mur de sable ont été approvisionnées pour 30 jours afin de garantir leur autosuffisance et de faire face à toute éventualité imprévue. Les rotations, les rapatriements et les déploiements de personnel en tenue ont repris en août 2020, en étroite coopération avec le Secrétariat et en collaboration avec le Maroc, le Front POLISARIO et des États Membres. Malgré les difficultés persistantes en matière de voyages à l'étranger et d'autres restrictions liées à la pandémie, la rotation de 168 observateurs militaires a été achevée au cours de l'exercice considéré.

C. Activités d'appui de la Mission

20. La reprise des hostilités en novembre 2020 a perturbé les activités de la MINURSO en termes de logistique, d'approvisionnement et de maintenance préventive, ainsi que la mise en œuvre des projets d'ingénierie prévus. Les restrictions à l'utilisation de convois terrestres à l'est du mur de sable ont entravé la livraison de carburant et d'équipements lourds qui ne pouvaient pas être transportés par voie aérienne avec les moyens dont dispose actuellement la MINURSO.

21. La livraison aux bases d'opérations situées à l'est du mur de sable de matériel nécessaire aux infrastructures tels que des bâtiments préfabriqués, des générateurs et des stations de traitement de l'eau et des eaux usées est restée en suspens en attendant la reprise des convois terrestres vers ces bases.

22. En raison de la pandémie, les formalités douanières et la livraison du matériel et des fournitures achetés ont connu des retards qui ont parfois interrompu la réception

et la livraison du matériel et des équipements requis, ce qui a perturbé l'achèvement des projets d'amélioration des bases d'opérations, les mises à niveau du matériel de communication et du matériel informatique ainsi que le renouvellement du matériel. La Mission a continué de rencontrer des difficultés pour obtenir le dédouanement des marchandises internationales, ce qui a conduit au paiement de frais de surestaries dans les entrepôts privés.

23. En raison des restrictions de circulation liées à la pandémie, la MINURSO a décidé de suspendre tous ses vols réguliers en mars 2020 et d'utiliser des vols spéciaux préapprouvés aux fins de son réapprovisionnement. Cette décision a eu une incidence sur sa capacité à utiliser pleinement les heures de vol approuvées de sa flotte aérienne, ce qui a entraîné une baisse de la consommation de carburant Jet A-1. Tous les vols entre Laayoune, au Sahara occidental, et Tindouf, en Algérie, sont restés suspendus (après mars 2020), ce qui a perturbé le transport de matériel et de fournitures vers le bureau de liaison de la MINURSO à Tindouf ainsi que les déplacements du personnel de la Mission. Une quantité limitée d'articles a été achetée localement.

24. Malgré les limitations susmentionnées, les activités d'appui de la Mission se sont poursuivies, et l'entretien courant et les réparations essentielles des équipements de soutien à l'infrastructure ont été effectués. En outre, l'installation de systèmes solaires sur la base d'opérations de Mahbas a été achevée à 80 %, tandis que les projets pour l'environnement menés à la base logistique et au centre de technologie de communication de la MINURSO ont été réalisés à 75 %. Des améliorations ont été apportées au périmètre de sécurité et à l'installation de lumières à la base logistique de la MINURSO, ainsi que dans quatre bases d'opérations situées à l'ouest du mur de sable. Les dalles de béton préfabriqué pour l'héliport de Tifariti ont été fabriquées et stockées dans la base de Smara en attendant d'être transportées sur le chantier. La réhabilitation de blocs sanitaires à la base de Smara, la construction d'un gymnase à la base d'Auserd et la construction de hangars à véhicules dans les bases d'opérations de Mahbas, d'Auserd et d'Oum Dreyga ont également été achevées.

25. Pendant les fermetures liées à la COVID-19, la Division de l'appui à la Mission s'est attachée en priorité à créer un milieu de travail harmonieux et stimulant pour l'ensemble du personnel de la MINURSO. Pour permettre le travail à distance, elle a remplacé les anciens ordinateurs de bureau par des ordinateurs portables, tout en restant dans les limites du ratio autorisé et en suivant son programme de remplacement.

26. Le déploiement d'un logiciel de contrôle des contenus en ligne a amélioré les performances, l'audit et la sécurité du réseau, en particulier dans les bases d'opérations.

27. En raison des restrictions de circulation et de vol liées à la pandémie de COVID-19, la Mission a pris l'initiative de dispenser des formations en ligne dans la mesure du possible. La Section des transports aériens de la Mission a bénéficié d'une formation en ligne dispensée par l'Association internationale du transport aérien sur la gestion des ressources des équipages, les tarifs et la billetterie pour les passagers, la qualité et la gestion de projet. Le fait que cette formation ait été organisée en ligne a permis à la Mission de faire participer neuf membres du personnel travaillant dans le domaine des opérations aériennes, au lieu de ne faire participer qu'un seul membre du personnel chaque année.

28. À la suite de l'expiration de la certification du personnel de contrôle des mouvements pour les marchandises dangereuses, six membres du personnel de contrôle des mouvements ont reçu une formation à Casablanca, au Maroc, sur la Réglementation de l'Association pour le transport des marchandises dangereuses.

29. Le Groupe des carburants de la Mission a reçu une formation approfondie sur le système électronique de gestion des carburants-2 (EFMS-2) et un encadrement de la part du Bureau de l'informatique et des communications, ce qui a permis à la MINURSO de vérifier les transactions de carburants enregistrées dans le système EFMS-2 par rapport aux registres des vendeurs et d'assurer une comptabilité efficace des carburants.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

30. La MINURSO a coopéré étroitement avec le Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) au sujet des opérations relatives aux ressources humaines et aux transactions financières, conformément à l'accord de prestation de services qui avait été signé. Elle a aussi bénéficié d'un appui du Centre de services mondial lorsqu'elle en avait besoin. La MINURSO a conclu un accord de prestation de services avec le Bureau de l'informatique et des communications pour la fourniture de services liés à l'EFMS-2, à savoir l'organisation d'activités relatives à la consommation de carburant, la correction de données en fonction d'iNeed, l'organisation de formations, le transfert de connaissances, le suivi et la communication de données pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 30 juin 2021.

31. La MINURSO a également bénéficié de l'appui de missions présentes dans la région, notamment la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali et le Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Le Bureau a aidé la MINURSO à procéder à une évacuation médicale le 25 juillet 2020 grâce à son avion d'affaires. La MINURSO n'a pas repris sa coopération avec l'Union africaine pendant l'exercice puisque celle-ci n'était pas encore retournée au Sahara occidental.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

32. La MINURSO est chargée d'appuyer le programme de mesures de confiance du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en fournissant un soutien logistique (notamment du carburant), moyennant remboursement des coûts, et en offrant les services de membres de la police des Nations Unies. Ce programme a été suspendu en juin 2014 et n'a pas repris pendant l'exercice considéré. La Mission s'est tenue prête à recommencer à apporter cet appui lorsque le programme reprendrait. Malgré les efforts déployés par le HCR et un dialogue soutenu, les parties n'ont pas encore exprimé la volonté de reprendre le programme.

33. La Mission a continué de travailler en étroite collaboration avec les organismes des Nations Unies opérant dans les camps de réfugiés près de Tindouf, par l'intermédiaire de son bureau de liaison à Tindouf. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour le Sahara occidental était le responsable désigné de la sécurité au Sahara occidental et dans la région de Tindouf. Le bureau de liaison de la Mission à Tindouf a continué de travailler en étroite collaboration avec le HCR, le Programme alimentaire mondial, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le Comité international de la Croix-Rouge et les organisations non gouvernementales internationales qui interviennent dans les camps de réfugiés sahraouis, entités auxquelles il a proposé des points sur l'évolution de la situation politique et fourni un appui logistique et des services de sécurité en sa qualité d'entité chef de file concernant les questions liées à la sécurité.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle

34. La composante civile opérationnelle de la Mission a continué de suivre l'évolution de la situation sur le territoire et dans la région et d'en rendre compte, conformément à la résolution 2548 (2020) du Conseil de sécurité. Elle a continué de s'employer à réduire la menace que posent les mines et les restes explosifs de guerre et à assurer la sécurité du personnel et des biens de l'ONU. La Mission a pris des dispositions pour appuyer le programme de mesures de confiance administré par le HCR, mais celui-ci, suspendu, n'a pas repris pendant l'exercice. La composante civile opérationnelle est restée prête à appuyer et à conseiller l'Envoyé(e) personnel(le) du Secrétaire général.

Réalisation escomptée 1.1 : Progrès vers un accord politique concernant le statut définitif du Sahara occidental

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
L'Envoyé personnel du Secrétaire général informe le Conseil de sécurité de ses activités ainsi que de l'évolution de la situation dans la zone de responsabilité de la Mission ou à son sujet (2018/19 : 2 ; 2019/20 : 2 ; 2020/21 : 2)	En mai 2019, le mandat de l'Envoyé personnel du Secrétaire général a pris fin. En l'absence d'Envoyé(e) personnel(le), le Secrétariat s'est chargé de transmettre au Conseil de sécurité des informations sur le processus politique
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
Dispensation d'analyses politiques, d'avis et d'un appui logistique à l'Envoyé personnel du Secrétaire général à l'occasion de ses visites dans la région	Oui En l'absence d'Envoyé(e) personnel(le), la Mission a continué de rendre compte des faits nouveaux survenus dans le Territoire et de ceux-ci en rapport avec celui-ci. Elle a ainsi produit 246 rapports quotidiens et 52 rapports hebdomadaires, ainsi que 11 rapports portant sur des questions spécifiques qui se sont posées pendant l'année
1 rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité	1 Rapport a été soumis au Conseil de sécurité (S/2020/938)
2 exposés du Représentant spécial du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur le Sahara occidental	3 Exposés ont été présentés au Conseil de sécurité par le Représentant spécial du Secrétaire général sur les activités de la Mission et sur les faits nouveaux survenus au Sahara occidental et ceux en rapport avec celui-ci en octobre et décembre 2020 et en avril 2021. Ces exposés ont également porté sur les mesures prises par la Mission pour poursuivre l'exécution de son mandat durant la pandémie de COVID-19
Séances mensuelles du groupe de travail visant à guider le règlement des allégations et des violations et à prévenir les différends	2 Séances mensuelles du groupe de travail chargé des violations ont été tenues. 1 séance a été annulée en raison de l'état d'urgence sanitaire décrété à cause de la COVID-19 et une autre a été annulée du fait des exigences

2 réunions, le cas échéant, avec les parties au conflit pour prévenir l'escalade de celui-ci en donnant suite aux allégations, aux violations ou à tout autre évolution de la situation politique et des conditions de sécurité dans la zone d'opération de la Mission	du service. Les activités du groupe de travail ont été temporairement suspendues en novembre 2020, d'où le nombre de réunions moins élevé que prévu Non Aucune réunion de fond n'a été tenue avec les autorités marocaines, que ce soit à Rabat ou à Laayoune, celles-ci n'ayant pas donné suite aux demandes qui leur avaient été adressées pour qu'elles rencontrent le Représentant spécial
Réunions mensuelles et hebdomadaires de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission, réunions mensuelles de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité, 3 réunions avec le Groupe des Amis et 3 réunions avec les États Membres à Rabat destinées à examiner la situation sur le terrain et l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité sur le territoire	2 Réunions virtuelles ont été tenues par le Représentant spécial : une avec le coordonnateur par intérim du Front POLISARIO en octobre 2020 et une avec le coordonnateur de celui-ci en avril 2021 8 Réunions mensuelles de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission ont été tenues. 4 réunions ont été annulées du fait de l'état d'urgence sanitaire décrété à cause de la COVID-19
320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental	38 Réunions hebdomadaires de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission ont été tenues. 8 réunions n'ont pas eu lieu car elles chevauchaient avec les réunions mensuelles et 6 réunions ont été annulées en raison des restrictions imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19
Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants et représentantes d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande	11 Réunions mensuelles et une séance extraordinaire de l'équipe de coordination du dispositif de sécurité ont été organisées 3 Réunions avec le Groupe des Amis (Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, France et Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont eu lieu à Rabat en octobre 2020 et en avril et juin 2021 3 Réunions avec les États Membres ont été tenues à Rabat en octobre 2020 et en avril et juin 2021
320 revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental	355 Revues de presse sur les questions de portée régionale et internationale concernant le Sahara occidental
Exposés politiques, visites sur le terrain et accompagnement de délégations d'États Membres et de représentants et représentantes d'organisations internationales et gouvernementales et de médias en visite à Laayoune et à Tindouf, sur demande	6 Délégations ont été accueillies à Laayoune, dont 4 délégations d'États Membres, 1 délégation du Comité international de la Croix-Rouge et 1 journaliste 4 Délégations ont été accueillies à Tindouf, dont 1 délégation de la direction générale Protection civile et opérations d'aide humanitaire européennes, 1 délégation du Programme

alimentaire mondial et 2 délégations du HCR. Aucune visite d'États Membres, de donateurs ou de médias n'a eu lieu, probablement en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la COVID-19

Réalisation escomptée 1.2 : Le programme de mesures de confiance administré par le HCR est actuellement suspendu. Lorsqu'il reprendra, la réalisation escomptée concernera les progrès accomplis dans le règlement des problèmes humanitaires, en particulier ceux qui touchent les réfugiés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Reprise des visites familiales pour les réfugiés (allers simples) (2018/19 : programme pouvant rester suspendu ; 2019/20 : programme pouvant rester suspendu, bien que le HCR continue de chercher des solutions ; 2020/21 : programme reste suspendu, mais le HCR continue de chercher des solutions)

Le programme de visites familiales mis en place par le HCR est suspendu depuis 2014 en raison de désaccords entre les parties. Le HCR a continué de tenir des réunions bilatérales et informelles avec les parties en vue de trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres façons d'instaurer la confiance

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

Observation et facilitation de 20 visites familiales de 2 100 personnes entre Tindouf et le territoire dans le cadre du programme de visites familiales du HCR avec accompagnement par des membres de la police des Nations Unies affectés à la Mission ; aide à l'évacuation sanitaire des bénéficiaires et visites à leur chevet à l'hôpital

Non Le programme de visites familiales mis en place par le HCR, suspendu, n'a pas repris

Fourniture de personnel médical militaire de la Mission aux aéroports de Laayoune, de Dakhla et de Tindouf et à bord de vols du HCR en vue d'appuyer 20 visites familiales entre Tindouf et le territoire

Non Le HCR a continué de travailler avec les parties pour trouver un moyen de débloquer la situation ou d'autres façons d'instaurer la confiance

Réunions et séances d'information bimensuelles avec le HCR visant à examiner la mise en œuvre du programme de mesures de confiance une fois qu'il aura repris

10 Réunions et séances d'information ont été tenues avec de hauts responsables du HCR. Le Représentant spécial du Secrétaire général s'est régulièrement entretenu avec le chef du bureau du HCR à Laayoune, et les hauts responsables du HCR ont tenu le personnel de la Mission informé de leurs activités et initiatives

Réalisation escomptée 1.3 : Réduction de la menace que posent les mines et les restes explosifs de guerre

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation en mètres carrés des zones nettoyées en surface et en profondeur de toute présence constatée de mines et de restes explosifs de guerre, afin de faciliter la surveillance de l'application du cessez-le-feu et de permettre au personnel de l'ONU de circuler en sécurité (2018/19 : 3 millions de m² en surface et en profondeur ; 2019/20 : 3 millions de m² en surface et en profondeur ;

Au cours de l'exercice, la Mission n'a pas pu s'appuyer sur son service de la lutte antimines pour mener des activités de remise à disposition des terres et de relevé en raison des restrictions imposées aux déplacements entre l'Algérie et le Sahara occidental dans le contexte de la pandémie et de la reprise des hostilités en novembre 2020. Pendant cinq semaines, jusqu'à fin octobre 2020, les relevés ont repris et du personnel compétent a été

2020/21 : 3 millions de m² en surface et en profondeur)

chargé de mener des opérations de relevé à l'aide de véhicules (relevé par zone). Les équipes ont évalué 38 zones couvrant une superficie de 13 680 km² et, ce faisant, ont repéré 8 nouvelles zones dangereuses. En juin 2021, le Front POLISARIO a autorisé la MINURSO à effectuer des mouvements limités à l'est du mur de sable et le Service de la lutte antimines a évalué 183,1 km de route tout en aidant les observateurs militaires à se déplacer en toute sécurité entre les différentes bases d'opérations de la Mission

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Remise à disposition de 3 millions de m ² de champs de mines et de zones suspectées dangereuses ou de zones où des bombes à sous-munitions avaient été larguées, au moyen d'enquêtes techniques et non techniques et du déminage manuel	Non	<p>Aucun champs de mines, ni aucune zone suspectée dangereuse et ou zone où des bombes à sous-munitions avaient été larguées n'ont été remis à disposition à l'est du mur de sable</p> <p>Aucun reste explosif de guerre, y compris les restes de bombes à sous-munitions, les mines antipersonnel ou antichar et autres engins, n'a été enlevé ou détruit</p> <p>L'absence d'activités de remise à disposition est due à l'arrêt des opérations de déminage le 20 mars 2020, du fait de l'état d'urgence sanitaire déclaré par les Gouvernements marocain et algérien face à la pandémie de COVID-19, qui a entraîné la fermeture de la frontière entre l'Algérie et le territoire à l'est du mur de sable, ainsi que des événements survenus depuis novembre 2020. La décision d'arrêter partiellement les opérations a été prise en consultation avec le personnel du Service de la lutte antimines au Siège et les hauts responsables de la MINURSO</p>
Maintien d'une équipe d'intervention d'urgence prête à intervenir à tout moment en cas de danger, de problème ou d'accident à l'est du mur de sable	Oui	<p>Une équipe d'intervention d'urgence est restée prête à agir à tout moment en cas de danger lié aux mines ou aux restes explosifs de guerre à l'est du mur de sable</p> <p>Le Service de la lutte antimines de la MINURSO a maintenu une équipe de neutralisation d'explosifs en activité pendant la période des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la pandémie, en coopération avec le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines</p>
Réunions de coordination mensuelles avec les acteurs de la lutte antimines, à l'est du mur de sable	26	Réunions de coordination mensuelles ont été tenues avec les acteurs de la lutte antimines, à l'est du mur de sable

Maintenance et mise à jour du Système de gestion de l'information pour la lutte antimines dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage afin que la Mission dispose des informations les plus récentes sur les dangers présentés par les mines et les restes explosifs de guerre	Il s'agissait notamment de réunions visant à prodiguer des conseils techniques dans les domaines des opérations, de la gestion de l'information et des programmes, de l'administration et des finances, de la coordination avec les donateurs et de la coordination entre le Bureau sahraoui de coordination de la lutte antimines et le directeur de programme du Service de la lutte antimines. Ces réunions ont permis de renforcer la capacité des organismes locaux de diriger et de gérer les activités de lutte antimines sur le territoire
Organisation, à Laayoune et dans les bases d'opérations, de 20 séances de sensibilisation et d'information portant sur les restes explosifs de guerre et de séances de remise à niveau à l'intention des membres du personnel civil ou militaire nouvellement affectés à la MINURSO	<p>Oui Le Système de gestion de l'information pour la lutte antimines a été maintenu et mis à jour dans les 30 jours suivant la fin des opérations de déminage et les données pertinentes ont été transmises à la Mission pour qu'elle dispose des informations les plus récentes sur les dangers liés aux mines et restes explosifs de guerre</p> <p>31 Séances de sensibilisation aux risques liés aux restes explosifs de guerre ont été organisées à l'intention de 175 membres du personnel militaire et civil de la MINURSO (135 hommes et 40 femmes) au quartier général de la Mission et dans ses bases d'opérations</p> <p>Des séances de sensibilisation au risque des engins explosifs ont également été organisées à l'intention de 4 528 hommes, femmes, garçons et filles à l'est du mur de sable, dans des camps de réfugiés sahraouis et aux postes-frontière entre le territoire et l'Algérie</p>
Vérification des itinéraires de patrouille et de soutien logistique, sur demande des composantes d'appui militaires et civiles, afin de veiller à ce que les déplacements à l'est du mur de sable s'effectuent à l'abri des dangers posés par les mines et les restes explosifs de guerre	Oui Des itinéraires de patrouille et de soutien logistique (242 km au total) ont été vérifiés à la demande des composantes d'appui civiles et militaires de la Mission, afin d'assurer la sécurité des déplacements à l'est du mur de sable

Composante 2 : composante militaire

35. Comme indiqué dans les tableaux ci-après, la composante militaire de la Mission a vérifié que les parties respectaient l'accord de cessez-le-feu jusqu'en novembre 2020. Elle s'est concentrée sur ses priorités en la matière : inspection des postes de commandement des unités des forces armées ; liaison avec l'Armée royale marocaine et le Front POLISARIO ; patrouilles terrestres et aériennes ; suivi des opérations de neutralisation des mines et des restes explosifs de guerre par les deux parties et marquage des zones dangereuses découvertes au cours des patrouilles régulières. Par la suite, la Mission s'est encore efforcée en priorité d'atténuer les hostilités et les tensions dans le territoire et a continué de se concentrer sur l'observation et la collecte d'informations, et sur le dialogue avec les parties.

Réalisation escomptée 2.1 : Respect de l'accord de cessez-le-feu par les parties

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Absence de violations graves du cessez-le-feu et des accords militaires (2018/19 : 0 ; 2019/20 : 0 ; 2020/21 : sans objet)

Jusqu'au 13 novembre 2020, aucune violation grave de l'accord militaire n° 1 n'a été constatée de part et d'autre du mur de sable. La notification formelle aux parties des violations par l'intermédiaire du groupe de travail chargé des violations ayant été suspendue le 13 novembre 2020, aucune violation qui aurait pu être commise par les parties après cette date n'a été examinée de manière formelle. L'Armée royale marocaine a continué d'envoyer des demandes d'approbation et de notification à la MINURSO conformément à l'accord militaire n° 1 après le 13 novembre 2020

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

Enquêtes sur toutes les violations présumées ou allégations de violation de l'accord de cessez-le-feu par les parties et réunions mensuelles du groupe de travail sur les violations du cessez-le feu

10 Violations supposées ont été officiellement examinées par le groupe de travail interne chargé des violations. 2 violations concernaient l'Armée royale marocaine et 7 concernaient les forces armées du Front POLISARIO. Un autre cas a fait l'objet d'une enquête, mais il a été jugé que les faits ne constituaient pas une violation de l'accord militaire n° 1. Les activités du groupe de travail chargé des violations étaient encore temporairement suspendues en novembre 2020

Surveillance fiable, au sol et dans les airs, de l'ensemble du territoire, et particulièrement des zones prioritaires

Non Le manque d'accès aux zones proches du mur de sable où des affrontements étaient en cours, ainsi que les restrictions aux mouvements des observateurs militaires à l'est du mur, ont entravé considérablement les activités d'observation de la MINURSO. L'utilisation d'images satellitaires n'a que partiellement compensé ces difficultés

748 872 km de patrouille terrestre à partir de 9 bases d'opérations en vue de surveiller le territoire (moyenne de 6 934 km par mois pour chacune des 9 bases d'opérations pendant 12 mois) et d'inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement des forces armées de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO

Non En raison de la reprise des hostilités et des restrictions liées à la COVID-19, seuls 427 335 km de patrouilles terrestres ont été effectués. L'inspection des unités et sous-unités des postes de commandement des forces armées de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO a cessé après le 13 novembre 2020. À l'ouest du mur de sable, des patrouilles terrestres limitées sont de nouveau effectuées jusqu'à 2 km du mur, dans des zones où aucun échange de tirs n'avait été signalé. À l'est du mur de sable, la Mission n'a pas pu effectuer de patrouilles terrestres au-delà d'un rayon de 20 km autour de chaque

204 visites de liaison effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties (17 visites par mois pendant 12 mois)	base d'opérations et au-delà de 25 km du mur, ni de reconnaissance par hélicoptère.
12 visites auprès du Commandement de la Zone sud du Maroc (3 observateurs militaires des Nations Unies par visite, à raison de 1 visite par trimestre pendant 4 trimestres)	159 Visites de liaison ont été effectuées par des observateurs militaires des Nations Unies auprès de postes de commandement des forces armées des deux parties. Le nombre de visite a été moins élevé que prévu car l'accès a été restreint à partir du 13 novembre 2020, en particulier à l'est du mur de sable
2 016 heures de patrouille aérienne à partir de 9 bases d'opérations en vue d'inspecter les unités et sous-unités des postes de commandement des forces armées de l'Armée royale marocaine et du Front POLISARIO (56 heures de vol en moyenne par hélicoptère et par mois, à raison de 3 hélicoptères pendant 12 mois)	9 Visites ont été effectuées auprès du Commandement de la Zone sud du Maroc en août et décembre 2020 et en mai 2021. 1 visite trimestrielle n'a pas pu avoir lieu car le Commandement de la Zone sud du Maroc était indisponible du fait des restrictions liées à la COVID-19 1 127 Heures de patrouille aérienne ont été effectuées Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par le fait que des vols réguliers n'ont pas été approuvés à partir du 13 novembre 2020

Composante 3 : appui

36. Comme indiqué dans les tableaux ci-après, la composante Appui a apporté un soutien efficace et rationnel à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour l'aider à s'acquitter de son mandat. Ces services ont été fournis à un effectif moyen de 191 observateurs militaires, 30 membres des contingents, 1 membre de la police des Nations Unies, 74 membres du personnel recruté sur le plan international, 160 membres du personnel recruté sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies.

Réalisation escomptée 3.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficaces et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des évacuations sanitaires primaires et secondaires) (2018/19 : 88 % ; 2019/20 : ≥ 90 % ; 2020/21 : ≥ 90 %)

60,1 % des heures de vol approuvées ont été utilisées (y compris pour les évacuations sanitaires secondaires)

Le nombre d'heures de vol effectives, moins élevé que prévu, s'explique principalement par l'interruption des vols réguliers effectués par la Mission en raison de la restriction des déplacements due à la COVID-19 et de la reprise des hostilités

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à un recrutement international qui ne sont pas pourvus (2018/19 : 7,3 % ; 2019/20 : 7 % ; 2020/21 : 7 %)

Le taux de vacance moyen réel s'est établi à 9,8 % pendant l'exercice 2020/21

Le taux de vacance réel supérieur aux prévisions est imputable aux retards dans l'entrée en fonctions des candidats sélectionnés, qui sont dus aux retards dans la

<p>Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2018/19 : $\geq 22,5$ % ; 2019/20 : ≥ 24 % ; 2020/21 : ≥ 25 %)</p>	<p>délivrance des visas, à la restriction des déplacements et aux fermetures de frontières découlant de la pandémie de COVID-19</p>
<p>Nombre moyen de jours nécessaires au recrutement sur une liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international (2018/19 : 41 jours ouvrables à partir de la date limite de dépôt des candidatures ; 2019/20 : ≤ 101 jours civils ; 2020/21 : ≤ 101 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et le Service mobile)</p>	<p>Le pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international était de 28,5 %</p> <p>Le recrutement sur liste de réserve pour les postes soumis à recrutement international a pris en moyenne 62 jours civils, de la date limite de dépôt des candidatures à la sélection des candidats</p>
<p>Nombre moyen de jours nécessaires à la sélection des candidats recrutés par voie d'avis de vacance de poste spécifiques, pour tous les postes soumis à recrutement international (2018/19 : sans objet ; 2019/20 : ≤ 156 jours civils ; 2020/21 : ≤ 156 jours civils à partir de la publication des avis de vacance pour les postes de classe P-3 à D-1 et le Service mobile)</p>	<p>Il n'y a pas eu de recrutement de candidats par voie d'avis de vacance de poste spécifiques au cours de l'exercice considéré</p>
<p>Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2018/19 : 51 ; 2019/20 : 100 ; 2020/21 : 100)</p>	<p>La note globale figurant dans le tableau de bord d'évaluation environnementale s'est établie à 51</p> <p>La procédure d'achat d'incinérateurs mobiles a été menée à terme. L'installation d'équipements solaires hybrides a commencé</p>
<p>Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2018/19 : 62 % ; 2019/20 : ≥ 85 % ; 2020/21 : ≥ 85 %)</p>	<p>Au cours de l'exercice, la Mission a acheté du matériel qui lui permettra d'améliorer sensiblement sa note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale. Un système solaire photovoltaïque a déjà été installé mais il n'a pas été mis en service à la fin de l'exercice, et 65 % des luminaires à faible consommation d'énergie et 55 % des climatiseurs écologiques prévus ont été installés. Toutefois, ces progrès n'ont pas été pris en considération dans le tableau de bord de 2020/21 compte tenu des retards accusés dans la livraison du matériel à cause des restrictions imposées dans le contexte de la pandémie de COVID-19</p>
<p>Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2018/19 : 40 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)</p>	<p>Au total, 87 % des problèmes liés à l'informatique et aux communications ont été réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave)</p> <p>La politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain a été respectée à 70 %</p> <p>La Mission a œuvré dans le respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain dans les domaines de l'aviation, des transports, du</p>

	génie et du contrôle des mouvements. Des formations pertinentes ont été dispensées aux membres du personnel, conformément à cette politique. L'accent a été mis en particulier sur le transport de marchandises dangereuses, les travaux de génie et la maintenance, principaux domaines où il existait un risque d'accidents. Aucun accident de travail n'a été enregistré au cours de l'exercice
Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2018/19 : 1 741 ; 2019/20 : \geq 1 800 ; 2020/21 : \geq 1 800)	La note globale concernant l'indice de performance en matière de gestion du matériel s'est établie à 1 800, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats
Écart par rapport au plan de gestion de la demande : quantités prévues, commandes passées en temps voulu, délais de livraison (2018/19 : 13,8 % ; 2019/20 : \leq 20 % ; 2020/21 : \leq 20 %)	L'écart par rapport au plan de gestion de la demande en ce qui concerne les quantités prévues, les commandes passées et les délais de livraison s'est établi à 17,9 %
Pourcentage, au 30 juin, de membres des contingents dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2018/19 : 100 % ; 2019/20 : 100 % ; 2020/21 : 100 %)	Pour l'exercice 2020/21, 100 % des membres des contingents étaient logés, au 30 juin, dans des locaux fournis par l'ONU et conformes aux normes, comme prévu dans le mémorandum d'accord
Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2018/19 : 96 % ; 2019/20 : \geq 98 % ; 2020/21 : \geq 98 %)	Les normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks ont été respectées par 90 % des fournisseurs
	Le pourcentage, inférieur aux prévisions, est dû au non-respect, par des fournisseurs, des normes de l'ONU relatives à la gestion des stocks et des règlements de l'Organisation en matière d'importation d'aliments, ce qui a entraîné des retards dans le dédouanement de certains aliments de base

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Exécution du plan d'action pour l'environnement dans la zone de la Mission, conformément à la stratégie environnementale de l'Administration

Produit partiellement exécuté Le plan d'action de la Mission pour l'environnement était en cours d'exécution et toutes les ressources allouées ont été utilisées selon les besoins. Les projets proposés pour 2020/21 constituaient la deuxième phase de ce plan quinquennal. La Mission a utilisé les ressources allouées pour commander un système électrique hybride (solaire photovoltaïque-gazole) d'une puissance de 100 kW, qui couvrira 100 % de la consommation d'électricité dans une base d'opérations (Auserd). Ce système n'a pas encore été livré à la Mission en raison de retards imprévus accusés dans la conduite de la procédure d'achat

Le taux de remplacement du vieux matériel de climatisation par du matériel fonctionnant au moyen de réfrigérants économes en énergie et respectueux de l'environnement est passé de 80 % à 90 %, tandis que le taux de remplacement du système d'éclairage classique par des luminaires à diodes électroluminescentes économes en énergie est passé de 40 % à 60 %. L'exécution du projet de verdissement a été retardée par les restrictions liées à la COVID-19, mais a repris par la suite, et des espaces verts ont été aménagés au centre de conférence et de formation, ainsi qu'à la base de soutien logistique de la Mission à Laayoune

Renforcement, par la formation, de la stratégie et du plan détaillé de gestion de la chaîne d'approvisionnement déjà mis en œuvre

Oui

50 % des planificateurs de la demande ont reçu la formation nécessaire, qui a été dispensée par le Bureau de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au Siège de l'ONU dans le cadre de l'exécution du plan de gestion de la chaîne d'approvisionnement à la MINURSO

Audit, contrôle des risques et conformité

Application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne devant être mises en œuvre avant la fin de l'année (31 décembre) et des recommandations non encore appliquées formulées par le Comité des commissaires aux comptes au cours d'exercices budgétaires antérieurs et acceptées par l'administration

Produit partiellement exécuté

Des 30 recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes, 15 sont considérées comme appliquées et 1 est devenue sans objet après le 30 juin 2021. Les 14 recommandations restantes étaient en cours d'application

Le Bureau des services de contrôle interne a formulé 8 observations ; la Mission a déjà donné suite à 3 d'entre elles et donne actuellement suite aux 5 autres

Services de transports aériens

Exploitation et entretien de 5 appareils (2 avions et 3 hélicoptères)

2 Avions ont été exploités et entretenus
3 Hélicoptères ont été exploités et entretenus

Réalisation d'un total de 4 230 heures de vol prévues pour l'ensemble des services, y compris le transport de passagers, le fret, les patrouilles et les missions d'observation, les opérations de recherche et de sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires

2 541 Heures de vol ont été effectuées pour le transport de passagers, le fret, les patrouilles et l'observation, la recherche et le sauvetage et les évacuations sanitaires primaires et secondaires

Le nombre d'heures de vol, moins élevé que prévu, s'explique principalement par l'interruption des vols réguliers effectués par la Mission en raison des restrictions dues à la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités

Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 5 appareils, ainsi que pour 10 aérodromes et sites d'atterrissage

Oui

Le contrôle des normes de sécurité aérienne a été pleinement assuré pour 5 appareils, ainsi que pour 10 aérodromes et sites d'atterrissage

Budget, finances et communication de l'information

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 57,6 millions de dollars

Oui Des services budgétaires, financiers et comptables concernant un budget de 57,6 millions de dollars ont été fournis dans la limite des pouvoirs délégués

Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la Mission, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

La version définitive des états financiers annuels de la Mission a été établie, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 273 civils (82 agents recrutés sur le plan international, 163 recrutés sur le plan national et 18 Volontaires des Nations Unies) et de 10 membres du personnel fourni par des gouvernements, notamment d'un appui en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, le recrutement, la gestion des postes, l'établissement du budget et la gestion de la performance

247 Des services de gestion des ressources humaines ont été fournis pour le personnel civil (74 membres du personnel recruté sur le plan international, 160 membres du personnel recruté sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies en moyenne et par an)

La Mission a fourni quelques services de traitement administratif, principalement des services stratégiques dans le domaine des ressources humaines (recrutement, gestion des postes, établissement du budget et gestion de la performance) pour un effectif total autorisé de 273 membres du personnel civil. Les services de traitement administratif des questions de ressources humaines (traitement des avantages et prestations du personnel) ont été gérés par le Centre de services régional d'Entebbe

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 460 membres du personnel civil) et appui à la formation organisée à l'extérieur de la zone de la Mission (bénéficiaires : 51 membres du personnel civil)

Produit partiellement exécuté Au total, 231 membres du personnel civil ont participé à des activités de formation, 227 dans la zone de la Mission et 4 à l'extérieur. Le nombre de membres du personnel civil formés dans la zone de la Mission et à l'extérieur de celle-ci a été moins élevé que prévu en raison principalement de l'arrêt des déplacements dû à la pandémie de COVID-19 et du fait que la majorité du personnel civil travaillait à distance

Appui au traitement de 1 936 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et de 52 demandes d'autorisation de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 51 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil

Produit partiellement exécuté 396 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 77 demandes d'autorisation de voyage en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation, ainsi que 4 demandes d'autorisation de voyage à des fins de formation présentées par des membres du personnel civil ont été traitées. Ces chiffres inférieurs aux prévisions s'expliquent principalement par la réduction des déplacements à l'intérieur de la zone de la

Mission, compte tenu de la reprise des hostilités et des restrictions liées à la COVID-19, et des déplacements à l'extérieur de la zone de la Mission du fait de ces restrictions

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Services d'entretien et de réparation pour 10 sites militaires et 5 locaux utilisés par la Mission, soit 15 sites

- 9 Bases d'opérations militaires (Smara, Mahbas, Mehaires, Tifariti, Bir Lahlou, Oum Dreyga, Auserd, Agüenit et Mijek) ont bénéficié de services de maintenance et de réparation
- 6 Ensembles de locaux utilisés par le personnel civil [quartier général de la Mission, base de soutien logistique, centre de conférence et de formation, centre de communications/site de répéteurs, bureau du contrôle des mouvements à l'aéroport de Laayoune et bureau de liaison à Tindouf (Algérie)] ont été exploités et entretenus

Exécution de 6 projets de construction, de rénovation et d'aménagement (amélioration des conditions de vie dans les 9 bases d'opérations militaires (phase II) ; renforcement des installations de sécurité de la base logistique de Laayoune ; renforcement des installations de sécurité des 9 bases d'opérations militaires ; construction de réservoirs pour le confinement des fuites et des déversements de carburant dans les bases d'opérations de Mijek, de Mehaires et d'Auserd ; rénovation de l'héliport de la base d'opérations de Tifariti ; installation d'un système d'énergie hybride solaire-gazole à la base d'opérations d'Agüenit)

Produit partiellement exécuté

La partie des modules d'hébergement préfabriqués attendue pour 2020/21 a été achetée comme prévu. Bien qu'il y ait eu un retard dans l'installation en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la pandémie de COVID-19, l'exécution du plan de remplacement a repris et la Mission a pu achever la construction de 2 gymnases préfabriqués, de nouvelles allées, d'espaces verts et d'aires de loisirs dans les bases d'opérations de Mahbas et d'Auserd. Le bloc sanitaire de la base d'opérations de Smara a été rénové et des hangars pour les véhicules ont été construits dans les bases d'opérations de Mahbas, d'Auserd et d'Oum Dreyga

Le renforcement des installations de sécurité a été achevé à la base de soutien logistique d'Oum Dreyga et aux bases d'opérations de Smara et de Mahbas. 60 % des travaux de renforcement ont été achevés à la base d'opérations d'Auserd

La construction du système de confinement des fuites de carburant restant à Auserd n'a pas été achevée, car il a fallu donner la priorité aux tâches liées à la COVID-19. Cependant, les matériaux de construction ont été achetés

La production de dalles de béton armé préfabriquées pour un nouvel héliport à Tifariti, à l'ouest du mur de sable, a été achevée. Le transport vers les zones situées à l'est du mur de sable et l'installation ont été

	reportés en raison de la fermeture des points d'accès
	En ce qui concerne l'installation d'un système d'énergie hybride solaire-gazole à la base d'opérations d'Agüenit, le matériel nécessaire n'a été commandé qu'en mars 2021 et n'a pas été livré à la Mission en raison de l'expiration du contrat-cadre passé par l'ONU, qui a été renouvelé par la suite. Ce système sera désormais installé à la base d'opérations d'Auserd à cause des problèmes d'accès à l'est du mur de sable
	Des tranchées, des supports de montage et des poteaux ont été construits dans les bases d'opérations de Smara, de Mahbas, d'Oum Dreyga et d'Auserd en vue de l'installation d'un nouveau système de télévision en circuit fermé
Exploitation et entretien de 66 groupes électrogènes appartenant à l'ONU	66 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus dans 11 sites et 1 centrale solaire à Bir Lahlou
Exploitation et entretien d'installations d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux appartenant à l'ONU (3 puits artésiens, 7 puits peu profonds et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux) dans 10 sites [3 puits artésiens dans les bases d'opérations de Bir Lahlou, de Tifariti et de Mehaires, 7 puits peu profonds dans les bases d'opérations de Bir Lahlou (1), de Tifariti (1), de Mehaires (1), d'Agüenit (2) et de Mijek (2)] et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux au quartier général de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara, de Mahbas, de Mehaires, de Tifariti, de Bir Lahlou, d'Oum Dreyga, d'Auserd, de Mijek et d'Agüenit)	17 3 puits artésiens situés dans les bases d'opérations de Bir Lahlou, de Tifariti et de Mehaires et 7 puits peu profonds situés dans les bases d'opérations de Bir Lahlou (1), de Tifariti (1), de Mehaires (1), d'Agüenit (2) et de Mijek (2), et 10 stations d'épuration et de traitement des eaux se trouvant au quartier général de la Mission à Laayoune et dans les bases d'opérations de Smara, de Mahbas, de Mehaires, de Tifariti, de Bir Lahlou, d'Oum Dreyga, d'Auserd, de Mijek et d'Agüenit ont été exploités et entretenus
Fourniture de services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, dans 11 sites [Laayoune, 9 bases d'opérations militaires et Bureau de liaison de Tindouf (Algérie)]	11 Des services de gestion des déchets, y compris de collecte et d'élimination des déchets liquides et solides, ont été fournis pour l'ensemble des locaux dans 11 sites
Fourniture de services de nettoyage, d'entretien des périmètres, de lutte phytosanitaire et de blanchisserie dans 11 sites [services de nettoyage et d'entretien des périmètres à Laayoune, dans les 9 bases d'opérations militaires et au Bureau de liaison de Tindouf (Algérie)] ainsi que de services de blanchisserie à Laayoune	11 Des services de nettoyage, de lutte phytosanitaire et d'entretien des périmètres ont été fournis à Laayoune, dans les 9 bases d'opérations militaires et au Bureau de liaison de Tindouf (Algérie), et des services de blanchisserie ont été fournis et gérés à Laayoune
Gestion du carburant	
Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 4,1 millions de litres de carburant (2,9 millions de	1,9 Million de litres de carburant ont été fournis et stockés pour les opérations aériennes

litres pour les opérations aériennes, 0,5 million de litres pour les transports terrestres et 0,7 million de litres pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de 0,018 million de litres de lubrifiants dans les points de distribution et les installations de stockage répartis sur 18 sites

Le volume de carburant aviation, inférieur aux prévisions, s'explique par l'interruption des vols réguliers de la Mission en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités

0,3 Million de litres de carburant ont été fournis et stockés pour les transports terrestres

Le volume de carburant en vrac fourni et stocké pour les transports terrestres moins élevé que prévu tient principalement à la réduction du nombre de patrouilles terrestres, compte tenu de la reprise des hostilités et des restrictions liées à la pandémie de COVID-19

0,5 Million de litres de carburant ont été fournis et stockés pour les groupes électrogènes. Ce chiffre inférieur aux prévisions est imputable à la suspension des convois logistiques terrestres vers l'est du mur de sable. La Mission a pu faire face aux pénuries de carburant destiné aux groupes électrogènes en puisant dans les réservoirs de carburant destiné aux véhicules chaque fois que nécessaire

0,018 Million de litres de lubrifiants ont été fournis au niveau des différents points de distribution

Technologies géospatiales, informatique et télécommunications

Fourniture de 600 radios portatives à très haute fréquence, de 220 radios mobiles à très haute fréquence pour les véhicules, de 60 radios fixes à très haute fréquence, de 150 radios mobiles à haute fréquence et de 35 radios à haute fréquence, et fourniture de services d'appui connexes

Oui 600 radios portatives à très haute fréquence, 220 radios mobiles à très haute fréquence pour les véhicules, 60 radios fixes à très haute fréquence, 150 radios mobiles à haute fréquence et 35 radios à haute fréquence, ainsi que des services d'appui connexes, ont été fournis

Exploitation et maintenance d'un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, dont 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 éléments de matériel de visioconférence, 6 liaisons radio numériques à bande étroite, 45 téléphones satellites, et gestion de 120 forfaits pour téléphone mobile

Oui Un réseau de téléphonie, de télécopie, de visioconférence et d'échange de données, dont 10 microterminaux VSAT, 4 centraux téléphoniques, 5 liaisons hertziennes, 3 éléments de matériel de visioconférence, 6 liaisons radio numériques à bande étroite et 45 téléphones satellites, a été entretenu, et 150 forfaits pour téléphone mobile ont été gérés. Le nombre de forfaits pour téléphone mobile plus élevé que prévu s'explique par les besoins supplémentaires liés au personnel qui travaillait à distance durant la période des restrictions imposées dans le contexte de la COVID-19

Fourniture de 529 ordinateurs (245 ordinateurs de bureau et 244 ordinateurs portables pour les

Oui Des services d'appui relatifs à 529 ordinateurs (170 ordinateurs de bureau et 359 ordinateurs

utilisateurs finaux et 40 ordinateurs devant servir à assurer la connectivité et les services communs) et de 93 imprimantes (82 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 11 imprimantes pour la connectivité commune), ainsi que de services d'appui connexes, pour un effectif moyen de 489 utilisateurs civils et en tenue

Services d'appui et de maintenance pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux étendus dans 13 sites

Analyse de données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km², mise à jour des couches topographiques et thématiques et production de 2 300 cartes

Services médicaux

Apport d'un appui à 1 installation médicale appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I+ à Laayoune) ; 5 groupes médicaux de l'avant et 4 équipes médicales de l'avant chargés de gérer les urgences, dans 10 sites, pour l'ensemble du personnel de la Mission, le personnel d'autres organismes des Nations Unies et la population civile locale

Gestion des dispositifs d'évacuation sanitaire secondaire vers 2 installations médicales de niveau IV situées dans 2 sites en dehors de la zone de la Mission [Casablanca (Maroc) et Las Palmas (Espagne)]

Services de gestion de la chaîne d'approvisionnement

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs pour l'achat de biens et de produits de

portables pour les utilisateurs finaux et 40 ordinateurs devant servir à assurer la connectivité et les services communs) et de 93 imprimantes (82 imprimantes pour les utilisateurs finaux et 11 imprimantes pour la connectivité commune) ont été fournis, pour un effectif moyen de 489 utilisateurs civils et en tenue. Les ordinateurs de bureau ont été remplacés par des ordinateurs portables pour aider le personnel en télétravail durant la pandémie

Oui Des services d'appui et de maintenance ont été fournis pour 13 réseaux locaux et 13 réseaux étendus dans 13 sites

Oui Des données géospatiales portant sur une surface de 270 395 km² ont été analysées, des couches topographiques et thématiques ont été mises à jour et 2 847 cartes ont été produites. Le nombre de cartes plus élevé que prévu s'explique par l'évolution de l'environnement politique, qui a entraîné une hausse de la demande de cartes de la part des militaires et de la Cellule d'analyse conjointe de la Mission

Oui 4 équipes médicales de l'avant comptant des médecins se trouvaient dans les bases d'opérations de Smara, d'Auserd, de Tifariti et de Dakhmar. Les 5 groupes médicaux de l'avant ont été répartis entre les autres bases d'opérations. 1 infirmier(ère)/aide-infirmier(ère) se trouvait au sein des équipes ou groupes médicaux déployés dans chacun des 9 bases d'opérations, ainsi qu'à Dakhmar. Un appui a été apporté aux installations médicales appartenant aux contingents (1 dispensaire de niveau I) à Laayoune et dans les 10 autres locaux et bases d'opérations

Oui Les accords conclus avec des installations médicales de niveau IV à Casablanca aux fins des évacuations sanitaires primaires et secondaires ont été maintenus. La Mission a accès à des hôpitaux de niveau I à III se trouvant dans sa zone (Laayoune, Dakhla, Smara et Tindouf) et dispose de personnel médical militaire dans ses bases d'opérations

Oui Un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs a été apporté pour l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 8,8 millions de dollars en vue de

base d'un montant estimatif de 8,2 millions de dollars

Réception, gestion et distribution ultérieure d'un maximum de 1 200 000 kg de marchandises dans la zone de la Mission

Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, d'un coût historique total de 37,6 millions de dollars, et communication de l'information y relative

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 257 militaires et policiers (218 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 12 membres de la police des Nations Unies)

Inspection et vérification du matériel majeur appartenant aux contingents et contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome, et établissement de rapports à ce sujet, pour 1 unité militaire

Fourniture et stockage de rations, y compris de combat, et d'eau pour un effectif moyen de 7 officiers d'état-major, 20 membres des

répondre aux besoins de la Mission, dans les limites des pouvoirs délégués. Les dépenses supérieures aux prévisions sont principalement dues à l'achat de matériel supplémentaire

1 437 100 Kilogrammes de marchandises (carburant en vrac, eau en bouteille et autres) ont été reçus, gérés et distribués dans la zone de la Mission par voie aérienne et terrestre. Ce produit, inférieur aux prévisions, s'explique principalement par les retards accusés dans le dédouanement des marchandises de 2019/20 du fait de la COVID-19 et de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale, qui n'ont été livrées qu'en 2020/21

Oui Au cours de l'exercice, 100 % des biens appartenant à l'ONU (immobilisations corporelles, stocks avec ou sans valeur marchande et équipements), dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation d'un coût historique total de 38,87 millions de dollars, ont été contrôlés, gérés et comptabilisés, et l'information y relative a été communiquée, dans la limite des pouvoirs délégués

222 Militaires et policiers (191 observateurs militaires, 8 officiers d'état-major, 22 membres des contingents et 1 membre de la police des Nations Unies) ont été déployés, relevés et rapatriés

L'effectif global inférieur aux prévisions est dû aux retards accusés dans le relèvement en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la pandémie de COVID-19, tandis que le nombre plus élevé que prévu d'officiers d'état-major et de membres des contingents est imputable au chevauchement entre l'arrivée et le départ d'officiers et de membres des contingents compte tenu des mesures de quarantaine

Oui Il a été procédé tous les mois à la vérification, au suivi et à l'inspection du matériel appartenant aux contingents et au contrôle du respect des normes relatives au soutien logistique autonome pour le centre de soins avancé de niveau I de l'unité médicale. La Mission a publié 8 rapports trimestriels sur le matériel appartenant aux contingents et les moyens de soutien logistique autonome

Oui Des rations, y compris de combat, et des packs d'eau en bouteille ont été fournis et stockés pour un effectif moyen de 8 officiers d'état-

contingents, 196 observateurs militaires et 1 membre de la police des Nations Unies

Appui au traitement des indemnités et prestations pour un effectif moyen de 196 observateurs militaires, 7 officiers d'état-major, 20 membres des contingents et 1 membre de la police des Nations Unies

Appui au traitement de 236 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et de 4 demandes d'autorisation de voyage en dehors de cette zone à des fins autres que la formation, ainsi que de 1 demande d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins de formation

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 327 véhicules appartenant à l'ONU (134 véhicules légers, 66 véhicules à usage spécial, 8 ambulances et 119 autres véhicules, remorques et accessoires spécialisés) et 6 ateliers de réparation, et prestation de services de transport et de navette

major, 22 membres des contingents, 191 observateurs militaires et 1 membre de la police des Nations Unies

222 Un appui au traitement des indemnités et prestations a été fourni pour effectif moyen de 191 observateurs militaires, 8 officiers d'état-major, 22 membres des contingents et 1 membre de la police des Nations Unies

Le nombre d'observateurs militaires inférieur aux prévisions est dû aux retards accusés dans le relèvement en raison des restrictions imposées aux déplacements dans le contexte de la COVID-19, tandis que le nombre plus élevé que prévu d'officiers d'état-major et de membres des contingents est imputable au chevauchement entre l'arrivée et le départ d'officiers et de membres des contingents compte tenu des mesures de quarantaine

Oui 8 demandes d'autorisation de voyage dans la zone de la Mission et 38 demandes d'autorisation de voyage en dehors de celle-ci à des fins autres que la formation ont été traitées ; aucune demande d'autorisation de voyage en dehors de la zone de la Mission à des fins de formation n'a été traitée

Oui 327 véhicules appartenant à l'ONU ont été exploités et entretenus dans 6 ateliers de réparation, et des services de transport et de navette ont été fournis

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	6 521,0	6 211,4	309,6	4,7
Contingents	1 090,7	974,4	116,3	10,7
Police des Nations Unies	52,8	15,3	37,5	71,0
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	7 664,5	7 201,1	463,4	6,0
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	14 315,2	14 395,5	(80,3)	(0,6)
Personnel recruté sur le plan national	6 003,7	6 976,2	(972,5)	(16,2)
Volontaires des Nations Unies	598,5	621,9	(23,4)	(3,9)
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	64,0	64,4	(0,4)	(0,6)
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	—	30,3	100,0
Total partiel	21 011,7	22 058,0	(1 046,3)	(5,0)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants et services de consultants	26,5	—	26,5	100,0
Voyages officiels	659,7	324,8	334,9	50,8
Installations et infrastructures	4 551,0	6 309,9	(1 758,9)	(38,6)
Transports terrestres	2 014,3	1 674,2	340,1	16,9
Opérations aériennes	13 361,4	9 942,3	3 419,1	25,6
Opérations maritimes ou fluviales	59,6	184,0	(124,4)	(208,7)
Communications et informatique	2 760,0	3 027,2	(267,2)	(9,7)
Santé	154,7	163,6	(8,9)	(5,8)
Matériel spécial	—	—	—	—
Fournitures, services et matériel divers	5 261,3	5 354,7	(93,4)	(1,8)
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	28 848,5	26 980,7	1 867,8	6,5
Montant brut	57 524,7	56 239,8	1 284,9	2,2
Recettes provenant des contributions du personnel	2 527,6	2 654,5	(126,9)	(5,0)
Montant net	54 997,1	53 585,3	1 411,8	2,6
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	519,0	302,3	216,7	41,8
Total	58 043,7	56 542,1	1 501,6	2,6

^a Dont 235 000 dollars provenant du Gouvernement marocain et 284 000 dollars provenant du Gouvernement algérien.

B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

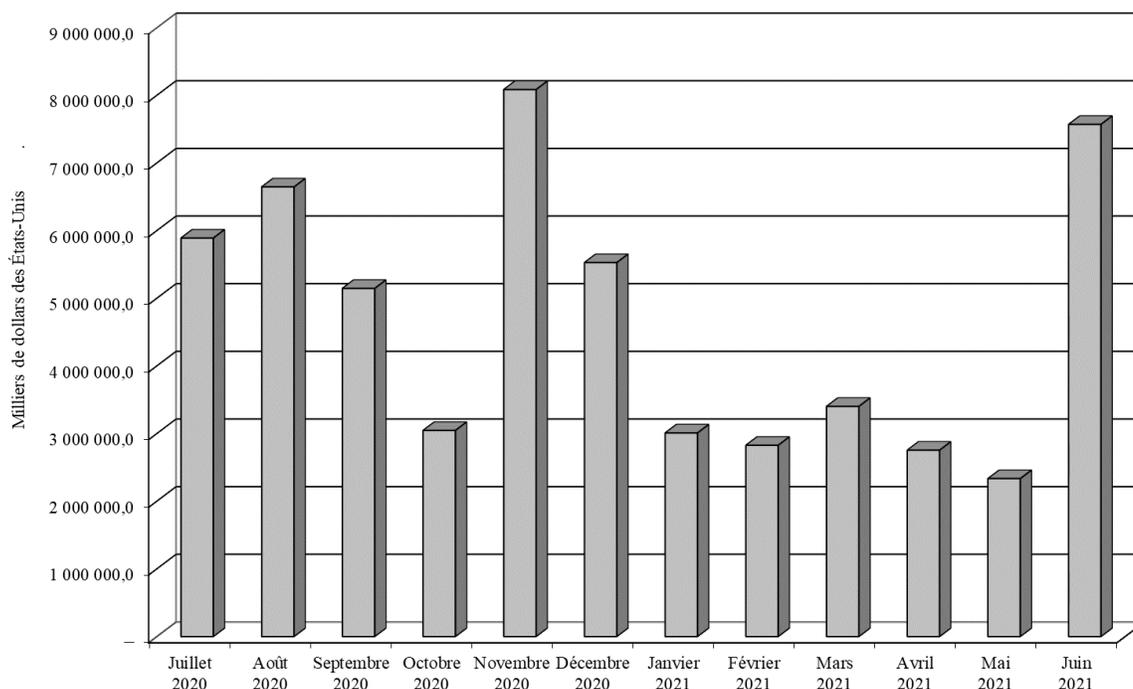
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	7 664,5	–	7 664,5
II. Personnel civil	21 011,7	1 047,7	22 059,4
III. Dépenses opérationnelles	28 848,5	(1 047,7)	27 800,8
Total	57 524,7	–	57 524,7
Pourcentage de réaffectations			1,8

37. Pendant l'exercice, des fonds ont été réaffectés de la catégorie III (dépenses opérationnelles) à la catégorie II (personnel civil) pour couvrir le dépassement de crédits découlant des facteurs suivants : a) l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national en application des barèmes des traitements entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020 et une baisse du taux de change entre le dirham marocain et le dollar des États-Unis ; b) des dépenses de personnel plus élevées que prévu au titre du personnel recruté sur le plan international, l'indemnité de poste ayant augmenté pendant l'exercice ; c) le versement aux Volontaires des Nations Unies d'un sursalaire pour conditions difficiles, approuvé à titre exceptionnel par le programme des Volontaires des Nations Unies à compter du 1^{er} juillet 2020.

38. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie III en raison de la sous-utilisation de crédits en ce qui concerne : a) la location d'aéronefs, des frais ponctuels au titre du contrat de location d'hélicoptères n'ayant pas été payés et le nombre d'heures de vol effectuées ayant été inférieur aux prévisions en raison des restrictions imposées du fait de la pandémie de COVID-19 et de la reprise des hostilités ; b) les carburants pour les transports terrestres et aériens, les prix ayant été inférieurs aux prévisions et la consommation ayant été moins importante que prévu en raison du nombre inférieur de déplacements effectués par la Mission ; c) les voyages en dehors de la zone de la Mission, qui ont été moins nombreux que prévu en raison des restrictions imposées du fait de la pandémie de COVID-19. La sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles a été en partie contrebalancée par des dépassements de crédits essentiellement liés à l'acquisition de matériel supplémentaire, notamment des systèmes électriques hybrides diesel aux fins de l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action de la Mission pour l'environnement ; au remplacement de groupes électrogènes devenus obsolètes et à l'acquisition de deux nouvelles stations complètes de traitement des eaux, ainsi que d'ordinateurs portables supplémentaires devant faciliter l'aménagement des modalités de travail. En outre, les frais de transport ont été plus élevés que prévu, car des frais de transfert intermissions n'avaient pas été budgétisés et il a fallu payer des frais de surestaries pour les retards pris dans la procédure de dédouanement en raison des restrictions imposées dans le cadre de la pandémie de COVID-19.

C. Évolution des dépenses mensuelles



39. Les pics de dépenses observés en novembre 2020 et en juin 2021 s'expliquent principalement par des engagements de dépenses et des décaissements pour la location et l'exploitation de la flotte de transport aérien de la Mission ; les dépenses au titre du personnel civil afférentes au programme des Volontaires des Nations Unies ; la hausse des traitements du personnel recruté sur le plan national et les paiements rétroactifs. Pour ce qui est des dépenses opérationnelles, les pics de dépenses tiennent à l'acquisition de matériel supplémentaire, notamment des stations de traitement des eaux et des panneaux solaires, comme suite aux recommandations du groupe de gestion des ressources.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Produit des placements	46,4
Produits divers ou accessoires	21,4
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	1 206,6
Total	1 274,4

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Observateurs militaires	–
Contingents	108,0
Unités de police constituées	–
Total partiel	108,0
Soutien logistique autonome	
Contingents	68,7
Unités de police constituées	–
Total partiel	68,7
Total	176,7

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	–	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Usage opérationnel intensif	0,9	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,8	1 ^{er} octobre 2016	1 ^{er} octobre 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	4		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	3 921,9
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	–
Total	3 921,9

^a Y compris les installations et infrastructures mises à disposition et les dispenses de droits d'atterrissage.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	309,6	4,7 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que le taux moyen effectif de vacance de postes (12,4 %) a été supérieur au taux de vacance approuvé (10 %) et par les retards accusés dans la relève en raison des restrictions imposées en matière de voyage du fait de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Contingents	116,3	10,7 %

41. La sous-utilisation des crédits tient principalement aux déductions plus importantes que prévu liées au non-déploiement de matériel appartenant aux contingents. Elle a été en partie contrebalancée par le nombre plus élevé que prévu d'officiers d'état-major et de membres des contingents, les arrivées et les départs s'étant chevauchés en raison de la quarantaine imposée du fait de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	37,5	71,0 %

42. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que le taux moyen effectif de vacance de postes (91,7 %) a été plus élevé que ce qui était prévu dans le budget (90,0 %) et qu'aucune demande d'indemnisation pour cause de décès ou d'invalidité n'a été soumise pendant l'exercice considéré.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(972,5)	(16,2 %)

43. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) l'augmentation rétroactive des traitements du personnel recruté sur le plan national (9,1 % pour les agents des services généraux et 7,7 % pour les administrateurs recrutés sur le plan national) en application des barèmes des traitements applicables à Laayoune entrés en vigueur le 1^{er} avril 2020 ; b) l'application d'un taux de change de 9,11 dirhams marocains pour 1 dollar des États-Unis au lieu du taux prévu de 9,62 ; c) le taux de vacance moyen (1,9 %) inférieur au taux budgétisé (2 %) pour les agents des services généraux.

	<i>Écart</i>	
Personnel fourni par des gouvernements	30,3	100 %

44. Le solde inutilisé tient essentiellement au fait qu'il n'y a pas eu de déploiement de personnel fourni par des gouvernements pendant l'exercice considéré.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Consultants et services de consultants	26,5	100 %

45. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le report de services de consultants pour le programme de renforcement des capacités de gestion et la formation sur la sécurité incendie en raison des restrictions imposées du fait de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	334,9	50,8 %

46. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par les restrictions applicables aux voyages à l'intérieur comme à l'extérieur de la zone de la Mission en raison de la pandémie de COVID-19.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	(1 758,9)	(38,6)

47. Le dépassement de crédits est principalement imputable à des dépenses qui n'étaient pas prévues dans le budget, à savoir l'acquisition de 8 systèmes électriques hybrides diesel aux fins de l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action de la Mission pour l'environnement ; le remplacement de groupes électrogènes devenus obsolètes dans 4 bases d'opérations militaires ; l'acquisition de 2 stations de traitement des eaux et de 2 systèmes de traitement des eaux usées, en remplacement d'anciens équipements ne pouvant plus être entretenus ; l'acquisition de structures préfabriquées aux fins de l'amélioration des conditions de vie dans les bases d'opérations.

48. Le dépassement global a été en partie compensé par une consommation de carburant moins élevée que prévu, ce qui s'explique par la suspension des convois logistiques terrestres à l'est du mur de sable, le prix moyen du litre de carburant inférieur à ce qui était prévu dans le budget (0,76 dollar par litre contre 0,83 dollar par litre) et l'annulation de l'achat de matériaux de construction, l'offre qui avait été faite dans le cadre de la procédure d'achat n'ayant pu être acceptée d'un point de vue technique.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	340,1	16,9 %

49. L'existence d'un solde inutilisé tient essentiellement aux facteurs suivants : a) les dépenses afférentes au matériel d'atelier inférieures aux prévisions et le don de matériel d'atelier par une autre mission ; b) les dépenses afférentes aux réparations et à l'entretien inférieures aux prévisions en raison des restrictions imposées aux déplacements entre l'ouest et l'est du mur de sable, et le nombre moins élevé que prévu de patrouilles et de déplacements logistiques à l'est du mur de sable ; c) la consommation de carburant moins élevée que prévu, le nombre de patrouilles terrestres ayant été inférieur aux prévisions en raison de la reprise des hostilités et des restrictions imposées du fait de la pandémie ; d) le prix moyen du litre de carburant inférieur à ce qui était prévu dans le budget (0,76 dollar par litre contre 0,83 dollar par litre).

50. La sous-utilisation des crédits a été en partie contrebalancée par l'achat de pneus à un prix plus élevé que prévu sur le marché local en raison d'une erreur de livraison commise par les fournisseurs avec lesquels un contrat avait été conclu.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	\$3 419,1	25,6 %

51. L'existence d'un solde inutilisé s'explique principalement par les facteurs suivants : les dépenses au titre du contrat de location d'hélicoptères ont été inférieures aux prévisions ; des frais ponctuels au titre du contrat de location d'hélicoptères n'ont pas été payés ; le nombre d'heures de vol ayant été moins élevé que prévu en raison des restrictions des déplacements en vigueur dans la zone de la Mission du fait de la pandémie de COVID-19, les dépenses afférentes à la location d'aéronefs et aux carburants et lubrifiants ont été inférieures aux prévisions ; le prix moyen du litre de carburant a été inférieur à ce qui était prévu dans le budget (0,56 dollar par litre contre 0,72 dollar par litre).

	<i>Écart</i>	
Opérations maritimes ou fluviales	(124,4)	(208,7%)

52. Le dépassement de crédits s'explique principalement par l'acquisition de conteneurs maritimes supplémentaires pour le transport d'installations préfabriquées, de systèmes hélioélectriques et de matériel de traitement des eaux usées.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	(267,2)	(9,7 %)

53. Le dépassement de crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) l'acquisition d'ordinateurs portables supplémentaires nécessaires pour faciliter l'aménagement des modalités de travail pendant la pandémie de COVID-19 ; b) l'acquisition d'un logiciel de protection des données aux fins du renforcement de la sécurité du réseau ; c) les coûts associés à un accord de prestation de services conclu avec le Bureau de l'informatique et des communications pour la fourniture de services liés à la deuxième version du système électronique de gestion des carburants (EFMS-2), à savoir l'organisation d'activités relatives à la consommation de carburant et de formations, le transfert de connaissances et le suivi et la communication de données pour la période allant du 1^{er} novembre 2020 au 30 juin 2021.

	<i>Écart</i>	
Santé	(8,9)	(5,8%)

54. Le dépassement de crédits tient à l'achat de plus grandes trousse de premiers secours, qui étaient nécessaires dans les bases d'opérations. Il a été en partie compensé par les dépenses moins élevées que prévu pour les évacuations médicales.

V. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

55. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021, soit 1 284 900 dollars ;

b) se prononce sur l'affectation des autres produits et le traitement des ajustements concernant l'exercice clos le 30 juin 2021, soit 1 274 400 dollars [produits des placements (46 400 dollars), produits divers ou accessoires (21 400 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (1 206 600 dollars)].

VI. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans sa résolution 75/305

(Résolution 75/305)

Décision ou demande

Se dit de nouveau gravement préoccupée par la menace que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de représenter pour la vie, la santé et la sécurité, et souligne qu'il importe d'assurer la sûreté, la sécurité et la santé du personnel de maintien de la paix, notamment en utilisant des vaccins sûrs et efficaces pour le personnel civil et le personnel en tenue, de maintenir la continuité de l'exécution des mandats, dont la protection des civils, de réduire au minimum le risque que les activités de la Mission contribuent à la propagation du virus et, selon les possibilités, d'aider les autorités nationales, si elles en font la demande et dans le cadre des mandats prévus, à prendre des mesures pour lutter contre la COVID-19, en collaboration avec la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident et les entités des Nations Unies présentes dans le pays (par. 10).

Prend note des mesures qui ont été adoptées pour atténuer les effets de la pandémie de COVID-19 sur les opérations de maintien de la paix, notamment pour permettre aux missions de continuer d'exécuter leur mandat tout en garantissant la santé et la sécurité du personnel de maintien de la paix et des populations locales dans les pays hôtes, et prie le Secrétaire général de faire figurer, dans son prochain rapport sur l'exécution du budget de la Mission et dans le projet de budget pour l'exercice suivant, des informations actualisées sur les conséquences de la pandémie, les enseignements tirés, les meilleures pratiques et les mesures prises par la Mission pour améliorer sa préparation et sa résilience et collaborer avec les autorités du pays hôte et les acteurs régionaux et sous-régionaux dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

Mesures prises

Bien que les autorités nationales n'aient pas demandé à la MINURSO de les aider à réduire au minimum le risque de propagation du virus à l'origine de la COVID-19, la Mission a veillé à ce que les dispositions réglementaires locales et les directives de l'Organisation mondiale de la Santé soient respectées dans ses locaux et a continué de recommander au personnel d'appliquer les mesures de prévention des infections. La Mission a notamment réduit sa présence en autorisant le télétravail et recommandé de porter un masque dans les lieux publics et en présence d'autres personnes, d'éviter les lieux très fréquentés et les espaces confinés, et d'adopter de bonnes pratiques en matière d'hygiène. Depuis février 2021, le personnel militaire et le personnel civil de la MINURSO reçoivent des vaccins fournis dans le territoire par l'Armée royale marocaine et le Ministère marocain de la santé, et à Tindouf, par les autorités sanitaires algériennes.

Pendant l'exercice considéré, la Mission a continué d'exécuter les tâches qui lui étaient confiées. Elle a continué de suivre et d'analyser l'évolution de la situation au Sahara occidental et d'en rendre compte. Du fait de la reprise des hostilités et de la pandémie, l'environnement opérationnel de la MINURSO a profondément changé. La Mission a considérablement réduit sa présence à son siège à Laayoune, et des restrictions de circulation ont été imposées dans les zones où elle était présente. En outre, des protocoles stricts de prévention des infections ont été mis en place pour les membres du personnel indispensable qui devaient être physiquement présents pour accomplir leurs tâches. Bien que les restrictions de circulation et les protocoles de prévention des infections aient nécessité d'importants ajustements logistiques, la MINURSO a continué de fournir aux bases d'opérations des articles et services essentiels. Ainsi, la composante militaire a pu continuer à effectuer des patrouilles terrestres et aériennes adéquates tout au long de la crise. Les patrouilles terrestres ont été réduites de 30 % et complétées par des patrouilles aériennes afin de garantir la poursuite des tâches confiées à la Mission. Pour surmonter les problèmes de réapprovisionnement posés par la pandémie de COVID-19, toutes les bases d'opérations

Note avec préoccupation les effets à moyen et à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les pays, les régions et les sous-régions en proie à des conflits et souligne qu'il importe que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies agissent, s'il y a lieu et dans la limite de leur mandat, en coordination avec les autorités nationales et les entités des Nations Unies pour promouvoir la reconstruction après les conflits, la consolidation de la paix et le relèvement après la pandémie dans les pays et régions en conflit, en particulier en Afrique (par. 12).

Souligne également l'importance que revêt la bonne exécution du budget de l'ensemble des opérations de maintien de la paix et prie le Secrétaire général de continuer d'améliorer le contrôle des activités des missions de maintien de paix et d'appliquer les recommandations formulées par les organes de contrôle compétents, et d'éviter dans cette perspective les irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes afin de garantir le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière, tout en tenant compte comme il se doit des orientations et recommandations qu'elle-même a données, et de rendre compte de la question dans ses rapports sur l'exécution du budget de ces opérations (par. 31).

situées à l'est du mur de sable ont été approvisionnées pour 30 jours afin de garantir leur autosuffisance et de faire face à toute éventualité imprévue.

La MINURSO a collaboré avec le Maroc, l'Algérie et le Front POLISARIO sur des questions liées à la prévention de la COVID-19 dans ses zones d'opérations.

De nouveaux outils ont été mis au point pour permettre la mise en œuvre des recommandations. En janvier 2021, le Secrétariat a introduit une déclaration sur le contrôle interne, mécanisme facilitant le suivi des forces et faiblesses des missions, qui s'autoévaluent en toute honnêteté.

De nouveaux indicateurs de performance et cibles ont été mis au point pour suivre les progrès accomplis par les missions dans la réalisation de divers objectifs transversaux allant au-delà des activités confiées à telle ou telle mission.

En outre, de meilleurs dispositifs de contrôle ont été mis en place afin d'éviter les irrégularités de gestion et les pertes économiques connexes et de garantir ainsi le plein respect du Règlement financier et des règles de gestion financière à l'avenir.

La MINURSO a appliqué la plupart des recommandations du Comité des commissaires aux comptes et du Bureau des services de contrôle interne malgré le contexte difficile créé par la pandémie.